

## **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte des revendications des étudiants collégiaux et universitaires du Québec dénonçant la non-rémunération de plusieurs stages dans le secteur public;

Qu'elle souligne que les métiers touchés par la non-rémunération des stages sont majoritairement à prédominance féminine;

Qu'elle rappelle que la ministre de l'Enseignement supérieur a déclaré en entrevue le 11 avril 2023 que les étudiants en stage « méritent d'avoir une rémunération »;

Qu'elle rappelle la motion adoptée à l'unanimité le 25 octobre 2023 demandant de « mettre en place la rémunération des stages dans le secteur public dans les délais les plus favorables »;

Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de passer de la parole aux actes et dévoiler un échéancier de mise en œuvre de la rémunération des stages dans le secteur public, et ce d'ici la fin de la présente session parlementaire. »

Présentée par la députée de Bourassa-Sauvé  
Le mercredi 10 avril 2024